



DELEGUES EN EXERCICE : 27

NOMBRE DE PRESENTS : 18

NOMBRE DE VOTANTS : 22

L'an deux mille vingt-trois, le 22 Mars 2023 à 18 h 30, le Conseil Communautaire légalement convoqué le 16 Mars 2023, s'est assemblé à l'Hôtel de Ville de Cestas, sous la présidence de Monsieur Pierre DUCOUT, Président.

PRESENTS :

Messieurs DUCOUT -- BEYRAND -- CELAN -- CHIBRAC -- GARRIGOU -- GASTEUIL -- LANGLOIS - PROUILHAC -- PUJO -- QUINTANO -- RECORS -

Mesdames BETTON -- BINET - BOUSSEAU -- BOUTER -- REMIGI - SILVESTRE - SIMIAN

ABSENTS EXCUSES :

Monsieur BABAYOU
Monsieur ZGAINSKI
Madame MOREIRA
Madame PENARD
Madame ROUSSEL

ABSENTS EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

Monsieur QUISSOLLE à Madame SIMIAN
Madame HANRAS à Monsieur GASTEUIL
Madame COMMARIEU à Monsieur DUCOUT
Madame ETCHEVERS à Monsieur BEYRAND

SECRETAIRE DE SEANCE

Madame SILVESTRE

Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire de séance pris au sein même du Conseil. Madame SILVESTRE qui a obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

La convocation du Conseil Communautaire a été affichée en Mairie à l'article L.2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, et le procès-verbal de la présente séance sera publié conformément aux articles L5211-1 et L5711-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le procès-verbal de la séance du Conseil Communautaire du 13 Décembre 2022 est adopté à l'unanimité.

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 22 MARS 2023 - DÉLIBÉRATION N°
2023/1/26
Réf 8.2

OBJET : CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC L'ASSOCIATION ENVIE GIRONDE

Monsieur GARRIGOU expose,

ENVIE GIRONDE est une association d'insertion sociale et professionnelle par l'activité économique, qui a pour objet de favoriser l'accès au monde du travail et à la formation à des personnes éloignées de l'emploi.

L'activité de l'entreprise consiste à collecter, à rénover et à vendre des appareils électroménagers ainsi que des équipements électriques et électroniques.

Elle souhaite ainsi établir des relations privilégiées avec tous les partenaires sociaux afin de mener avec ces derniers des actions de solidarité à destination des publics connaissant des difficultés d'ordre social, professionnel et économique.

L'entreprise ENVIE GIRONDE recrute périodiquement des personnes éloignées de l'emploi pour des CDD d'insertion. Dans ce cadre, ENVIE GIRONDE étudiera en priorité les candidatures que lui présentera la Communauté de Communes Jalle-Eau Bourde.

Il vous est proposé d'autoriser le Président à signer la convention de partenariat avec l'association ENVIE GIRONDE.

Entendu ce qui précède et après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité,

- **Fait siennes** les conclusions du rapporteur,
- **Autorise** le Président à signer la convention de partenariat avec l'association ENVIE GIRONDE (ci-jointe)

POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME
LE PRÉSIDENT – Pierre DUCOUT

LA SECRÉTAIRE DE SEANCE,

Le Président

Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cette délibération compte-tenu de la réception en Préfecture le 27/03/2023 et de sa publication sur le site internet de la Communauté de Communes le 28/03/2023

Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa réception par le représentant de l'Etat et de sa publication.

CONVENTION DE PARTENARIAT

Entre

ENVIE GIRONDE

Et

LA COMMUNAUTE DE COMMUNES JALLE-EAU BOURDE

ENVIE GIRONDE

8, rue Gaspard Monge,
33600 Pessac.

Représentée par sa présidente Marie-Laure DUPONT

Et

LA COMMUNAUTE DE COMMUNES JALLE-EAU BOURDE

Représentée par son Président

OBJET.

Etablir un partenariat avec les institutions sociales, solidaires et de l'insertion afin de développer avec celles-ci des actions de solidarité et faire bénéficier leur public ou leurs adhérents d'avantages tarifaires sur les prestations ou les produits proposés par ENVIE GIRONDE.

EXPOSE PREALABLE.

ENVIE GIRONDE est une association d'insertion sociale et professionnelle par l'activité économique. Elle a pour objet de favoriser l'accès au monde du travail et à la formation à des personnes éloignées de l'emploi. L'activité de l'entreprise consiste à collecter, à rénover et à vendre des appareils électroménagers ainsi que des équipements électriques et électroniques.

MOTIFS.

ENVIE GIRONDE, conformément à la charte et aux valeurs que porte le réseau national ENVIE, souhaite établir des relations privilégiées avec tous les partenaires sociaux afin de mener avec ces derniers des actions de solidarité à destination des publics connaissant des difficultés d'ordre social, professionnel et économique.

ARTICLE 1. Avantages tarifaires.

L'association ENVIE GIRONDE souhaite que des personnes ayant de faibles revenus, puissent accéder à des prix relativement modiques, non seulement à des équipements électroménagers mais aussi aux moyens informatiques rendus nécessaires par les besoins modernes de communication et de traitement d'actes administratifs.

Afin de faciliter l'achat de ces appareils, ENVIE GIRONDE accordera, dans sa gamme EMO (électroménager d'occasion), une réduction supplémentaire de 10%, rendant ainsi le prix de nos produits encore plus abordable.

Elle offrira, en plus, la gratuité de la livraison dans un rayon de 30 kms.

Cette gratuité est étendue, bien évidemment, à l'installation d'un nouvel appareil et à la reprise de l'ancien.

ARTICLE 2. Modalité de désignation des bénéficiaires.

ENVIE GIRONDE entend mettre en place une procédure permettant d'identifier le prescripteur et sa demande ainsi que la personne que celui-ci recommande.

Cette procédure sera établie en concertation avec chaque structure sous la forme **du courrier type en annexe de cette convention. Chaque bénéficiaire devra obligatoirement** présenter **ce courrier** au vendeur pour bénéficier des avantages offerts.

ARTICLE 3. Insertion professionnelle.

L'entreprise ENVIE GIRONDE recrute périodiquement des personnes éloignées de l'emploi pour des CDD d'insertion.

A cette occasion, ENVIE GIRONDE étudiera en priorité les candidatures que lui présentera la Communauté de Communes Jalle-Eau Bourde

ARTICLE 4. Pilotage. Evaluation.

Les représentants signataires de la présente convention se réuniront à intervalles réguliers afin d'assurer le suivi et l'évaluation des actions engagées. Et en particulier que les bénéficiaires sont bien l'association et le public désigné dans les motifs de cette convention.

ARTICLE 5. Durée.

La convention valable pour une durée d'un an est renouvelable par tacite reconduction. Elle peut être dénoncée, à tout moment, à l'initiative de l'une ou l'autre des parties après échange sur les raisons ayant motivé une telle décision.

Pour ENVIE GIRONDE
Bourde
La Présidente Marie-Laure DUPONT.

Pour la Communauté de Communes Jalle-Eau
Le Président Pierre DUCOUT



ENVIE GIRONDE association d'insertion sociale et professionnelle par l'activité économique a pour objet de favoriser l'accès au monde du travail et à la formation à des personnes éloignées de l'emploi.

L'activité de l'entreprise consiste à collecter, à rénover et à vendre des appareils électroménagers ainsi que des équipements électriques et électroniques. **Cette activité permet de proposer des appareils reconditionnés et garantis un an à un prix bien inférieur aux prix du marché.**

Conformément à la charte et aux valeurs que porte le réseau national ENVIE, l'association domiciliée à Pessac a souhaité établir des relations privilégiées avec tous les partenaires sociaux afin de mener avec ces derniers des actions de solidarité à destination des publics connaissant des difficultés d'ordre social, professionnel et économique.

Ainsi, dans le cadre de la convention de partenariat entre ENVIE GIRONDE et :

Cachet de l'organisme

Nous recommandons :

Afin que cette personne bénéficie des avantages tarifaires définis dans cette convention :

- Livraison gratuite des appareils électroménagers dans un rayon de 30 kms
- Réduction de 10% pour les produits de la gamme EMO.

Fait àle.....

Signature et nom du responsable